

du ministre signifie que le contrat ferme—pour reprendre les mots du ministre—sera respecté par le gouvernement du Royaume-Uni?

L'hon. M. Hees: Je l'espère fermement, monsieur l'Orateur.

M. Hazen Argue (Assiniboïa): Le ministre du Commerce peut-il dire à la Chambre de quelle quantité d'uranium il est question dans la partie ferme du contrat?

L'hon. M. Hees: L'honorable député d'Assiniboïa, je pense, connaît aussi bien que moi les chiffres dont il a été question.

Je pourrais peut-être expliquer l'expression «contrat ferme», sur laquelle ont légèrement insisté l'honorable député et le chef de l'opposition. Comme les deux honorables députés le savent, la correspondance échangée entre l'*Atomic Energy Authority* de la Grande-Bretagne et l'*Eldorado* constitue une espèce d'engagement de la part de l'*Eldorado* à fournir 12,000 tonnes d'uranium à l'organisme britannique, entre le 31 mars 1963 et le 31 décembre 1966, ainsi qu'un engagement également ferme de la part de l'*Atomic Energy Authority* de la Grande-Bretagne à accepter 12,000 tonnes d'uranium et à les payer.

Le premier ministre a déclaré hier qu'aucun contrat officiel n'a été conclu entre les deux parties intéressées. En qualifiant l'échange de lettres de contrat ferme, lorsque j'ai pris la parole le 6 mars, j'exprimais ma propre impression de cet échange de lettres qui, à mes yeux, constitue un engagement définitif de la part des deux parties.

L'hon. M. Pearson: Le ministre confirmera-t-il la déclaration suivant laquelle le Royaume-Uni s'est fermement engagé à acheter du Canada 12,000 tonnes d'uranium de 1963 à 1966?

L'hon. M. Hees: A mon avis, les lettres d'intention signifient que l'Administration britannique de l'énergie atomique est prête à accepter cette quantité d'uranium.

M. Argue: Une question supplémentaire. Le ministre nous dira-t-il si la Chambre peut conclure que le Canada insiste pour que le Royaume-Uni achète cette quantité, ou qu'il est prêt à permettre au Royaume-Uni d'acheter une quantité moindre?

L'hon. M. Hees: Lors de mon dernier entretien avec le haut commissaire de Grande-Bretagne, je lui ai précisé que le Canada compte que le gouvernement de son pays achète les 12,000 tonnes initialement mentionnées dans la lettre d'intention. Il m'a longuement exposé les difficultés qu'éprouve l'Administration britannique de l'énergie atomique,

du fait qu'elle est loin d'avoir besoin aujourd'hui d'une quantité d'uranium aussi grande qu'au moment où la lettre d'intention a été signée. Je lui ai dit, lors de cette réunion, que nous serions heureux de discuter de tous les aspects de la question. En outre je lui ai signalé que, l'achat par l'A.E.A. de 12,000 tonnes d'uranium ayant une importance vitale pour l'industrie canadienne de l'uranium, il y aurait peut-être lieu d'entamer des pourparlers au sujet d'une modification du prix, ce qui serait juste pour l'industrie canadienne de l'uranium et réduirait le fardeau imposé à l'Administration britannique de l'énergie atomique, soit en définitive au gouvernement britannique.

Je lui ai dit que nous sommes toujours disposés à discuter des questions qui nous intéressent mutuellement et que M. Gilchrist, président de l'*Eldorado Mining and Refining Company*, serait heureux d'avoir des entretiens avec le président de l'A.E.A. du Royaume-Uni à ce sujet. A la fin des entretiens, il me présenterait un rapport sur l'issue des discussions et je soumettrais ce document au cabinet, qui étudierait les modifications proposées.

L'hon. M. Pearson: Le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi le contrat ferme portant sur 12,000 tonnes d'uranium n'a pas été inclus dans les ententes de prolongation conclues en 1959?

L'hon. M. Hees: Il semble assez difficile d'expliquer quoi que ce soit au chef de l'opposition cet après-midi. Le premier ministre lui a expliqué l'affaire hier et je l'ai expliquée de nouveau cet après-midi. Hier, le premier ministre a exposé très clairement qu'aucun contrat officiel n'a encore été signé, que tout ce qu'il y a dans le moment, ce sont les lettres d'intention échangées par les deux parties. Il a déclaré de plus qu'aucun contrat n'existe tant qu'un contrat officiel n'a pas été signé. Ces lettres d'intention, comme je l'ai dit, constituent un engagement de la part des deux parties.

M. Argue: Une question supplémentaire. Devons-nous conclure, de la déclaration du ministre, que le prix peut changer et que les quantités sont fermes, ou que les deux éléments sont fermes?

L'hon. M. Hees: On a autant de mal, cet après-midi, à faire comprendre les choses au député d'Assiniboïa qu'au chef de l'opposition. Le Canada estime la quantité en cause, soit 12,000 tonnes, essentielle au maintien de son industrie d'uranium. C'est ce que j'ai exposé au haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada, comme je l'ai dit tantôt, d'ailleurs. J'ai ajouté que notre gouvernement n'estimait pas possible d'apporter le moindre